



[Photo Ouest France – Publication du 28/06/25](#)

RAPPORT D'ACTIVITES

2025

AVRIL 2026

Association Asfad
www.asfad.fr

SOMMAIRE

1. Edito des co-présidents.es et présentation de l'association
2. L'Asfad : son histoire, sa gouvernance et ses valeurs
3. Son organisation et son implantation
4. Les fonctions supports de l'association
5. L'Asfad en 2025 : données chiffrées
6. Ses missions en quatre pôles d'intervention
7. Zoom sur 2025 : évènements et projets marquants
8. Les orientations pour 2026
9. Remerciements à nos partenaires
10. Communication : nous suivre et nous contacter

EDITO DES CO-PRESIDENT.ES

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte national et international profondément marqué par des tensions géopolitiques croissantes, une aggravation des inégalités et de la précarité ; la défiance démocratique corrélée à un repli identitaire confirme une fragilisation des liens sociaux et humains.

Face à ces logiques d'exclusion et de clivages nous avons mobilisé notre engagement et nos expertises au service du collectif, de la solidarité, du « prendre soin ».

L'ensemble des activités se sont intensifiées, diversifiées et complexifiées en 2025 ; en étant pleinement mobilisé.es l'ensemble des bénévoles et professionnel.les ont contribué à la cohésion sociale de notre territoire. Ingrédient vital de notre démocratie.

Et par-delà le quotidien d'une activité soutenue, nous avons confirmé de façon volontariste la fusion de nos deux associations comme un choix politique : celui « des solidarités comme engagement », du collectif et de l'ouverture à plus d'inclusion, de l'innovation sociale.

L'année 2025 nous a conforté dans cette réflexion commune ; l'année 2026 sera celle de la concrétisation de la fusion avec la création d'Altera le 1^{er} juillet 2026. Nous sommes engagé.es dans une transformation qui au-delà du renouvellement de notre projet associatif nous oblige tous dans un lieu commun à construire, défendre et développer ensemble.



Marie-Laurence EGLIZEAUD et Marc ROUZEAU

L'Asfad

La vie associative

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

L'Asfad accueille et accompagne, des personnes de tout âge en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leur projet de vie.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des petits enfants, de l'insertion professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

L'année 2025 a été tout particulièrement marquée pour la gouvernance, par un investissement fort autour **du projet de fusion avec l'association SEA35.**

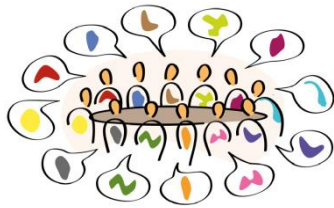


Journée inter-associative ADSEA 22 SEA35 Asfad - 18 mars 2025

Les administrateur.rices ont participé à de nombreux temps de travail pour finaliser les orientations du futur projet et des futurs statuts de la structure qui ont été présentés en AG de juin 2025. Le conseil d'administration s'est également fortement mobilisé lors des **événements, groupes de travail, manifestations** et **temps partenariaux** pour porter un plaidoyer et faire vivre les valeurs et l'engagement de l'association, au niveau local et national.



SA GOUVERNANCE



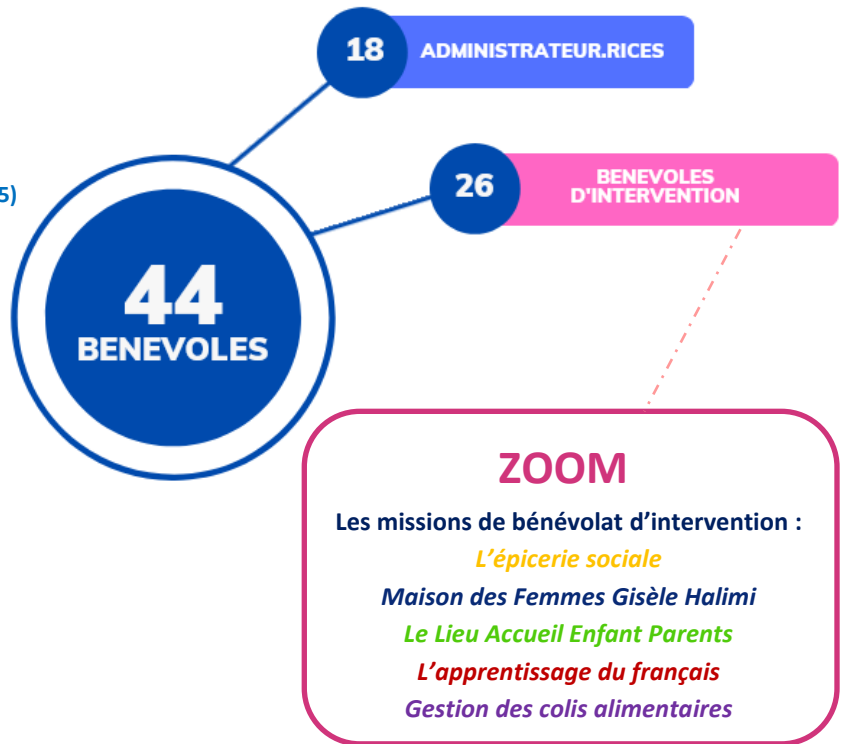
Composition du Conseil d'administration en 2025 (au 31.12.25)

Personnes physiques issues de la société civile

- Mme BAGNAUD Françoise (Secrétaire)
- Mme BONNEVILLE Annick (invitée)
- Mme BOUGEARD Jocelyne
- M. CORNEC Clément (invité)
- M. DANTON Jean-Jacques (Président)
- Mme EGLIZEAUD Marie-Laurence (Vice-présidente)
- M. FERLICOT Jacques (Secrétaire adjoint)
- Mme GUILLOUZO Christiane
- M. HAMON Jean (Trésorier)
- Mme LE GOUX Anne-Marie (Trésorière)
- Mme LEFRANCOIS Roselyne (invitée)
- Mme MARTELLIERE Béatrice
- M. MEYZIE Bernard (invité)
- Mme NOBLANC Marie-Christine
- M. PAJOT Claude
- M. ROUZEAU Marc (Vice-président)
- Mme TYRANT Françoise

Personnes morales

CIDFF 35 – Philippe SCATTON



LA RAISON D'ETRE DE L'ASFAD

NOTRE IDENTITÉ

Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et Solidaire, de développement social, local et durable.

NOS VALEURS

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discrimination a sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

NOTRE VISION

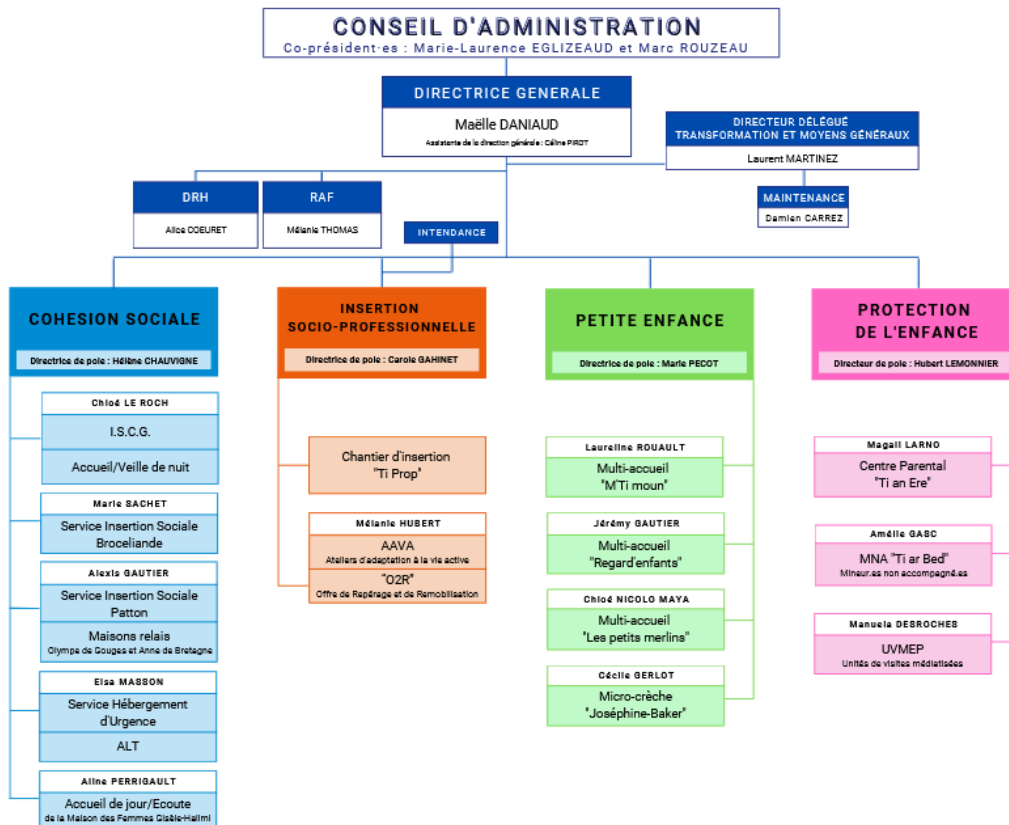
Acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

NOS MISSIONS

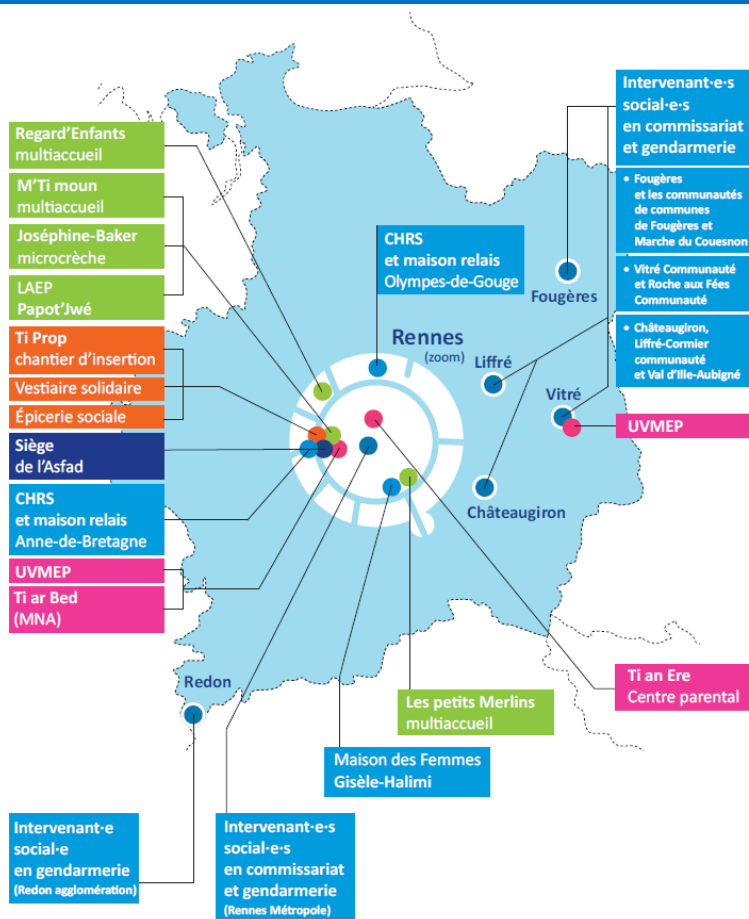
Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes de tout âge en situation de vulnérabilité. En s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

SON ORGANISATION (Avril 2026)

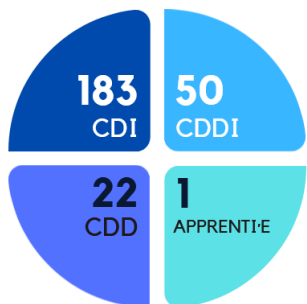
ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE



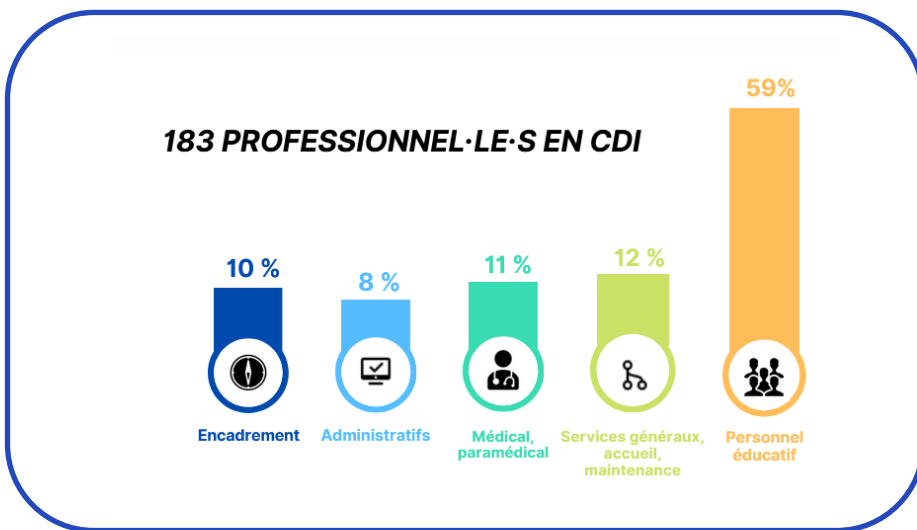
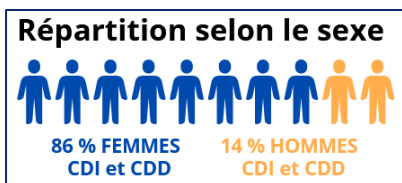
SON IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE 35



RESSOURCES HUMAINES



226 ETP (CDI, CDD, CDDI)

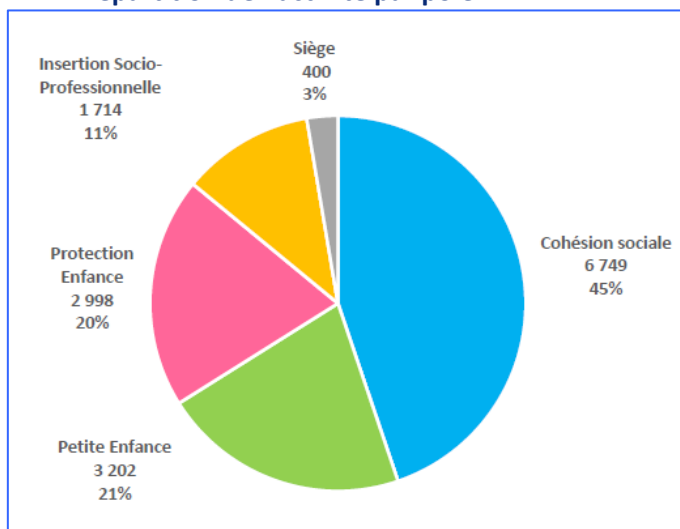


DONNEES FINANCIERES 2025

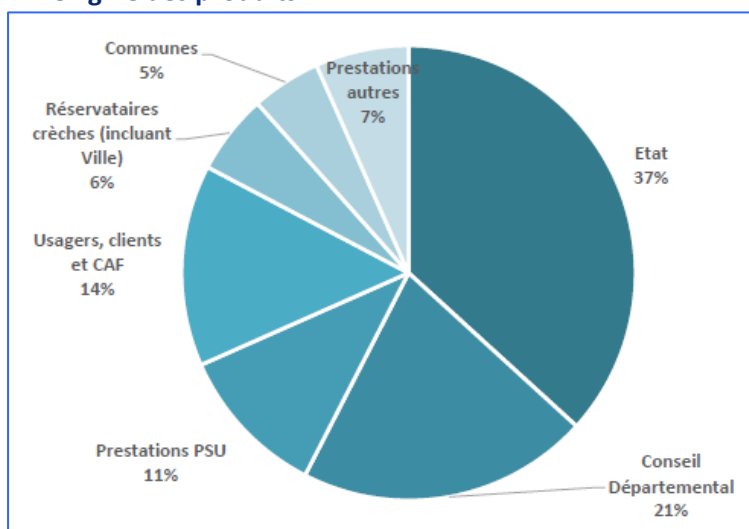
Produit d'exploitation :
15 063 008 €

Environ 46 % du parc de véhicules est électrique

Répartition de l'activité par pôle



Origine des produits



LES FONCTIONS SUPPORTS



Service Ressources humaines

Le service RH accompagne les salarié.es tout au long de leur parcours à l'Asfad : développement des compétences, suivi de situations individuelles, projets d'évolution ou de mobilité, questions liées à la santé, conseils RH et juridiques.

En 2025 :

- **3 447 bulletins de paies** ont été calculés (+ 4,3 %) et mise en place de la dématérialisation des bulletins de paie dès janvier (coffre-fort)
- **28 nouveaux.elles salarié.es ont été embauché.es dans le cadre d'un CDI** : dont 39 % de travailleurs sociaux et 28 % de personnel médical/paramédical et **382 CDD** (hors CDDI).
- **5 accords collectifs ou avenants de prorogation ont été signés avec les délégations syndicales** : mutuelle, grille bas salaires, mobilité durable, prorogation du mandat CSE et accord de méthode) et la préparation des élections CSE de mars 2026.

Service Finances - Comptabilité

Le service comptabilité est le garant de la tenue des comptes de l'ensemble de l'association (achats, ventes, salaires, banque...). Il élabore les **budgets**, les **bilans** et les **comptes de résultats**. Il est en charge du suivi des différents budgets. L'Asfad utilise la comptabilité analytique pour optimiser l'utilisation des ressources, suivre et gérer efficacement les budgets.



Merci !

25 000€ de dons recueillis en 2025

Vos dons nous ont notamment permis de

- créer une salle sensorielle pour les enfants du multi-accueil M'Ti moun pour leur permettre, via des ateliers, de se poser, de se retrouver et d'expérimenter leurs 5 sens
- Développer des actions de sensibilisation aux violences conjugales



Communication et évènements

De nombreux évènements associatifs sont organisés tout au long de l'année. En 2025, **l'association a organisé** une plénière associative commune Asfad-SEA35/22, une galette des rois et des reines, une AG, des journées d'accueil des nouveaux salarié.es, ...



L'Asfad est également de plus en plus présente sur les réseaux sociaux afin de communiquer régulièrement sur les services **et actions de l'association**.

L'ÉCOUTE et L'ACCUEIL DE JOUR /Maison des Femmes Gisèle-Halimi

Numéro départemental d'écoute de l'Asfad : 02 99 54 44 88



L'accueil de jour/écoute a intégré la **Maison des Femmes Gisèle Halimi** en octobre 2023, dans un projet co-porté avec le CHU, et avec une offre de service plus étendue.

La ligne d'écoute départementale est assurée par les équipes de l'Asfad et fonctionne 24h/24h, 7j/7 en collaborant avec la ligne nationale, gérée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (le 3919).



En 2025, le service d'écoute enregistre **3 857 appels de femmes victimes**.

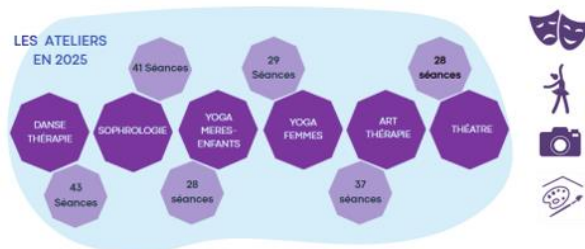
En moyenne sur l'année 2025, on dénombrait **358 demandes de mises en sécurité**, dont 161 ont pu être réalisées majoritairement dans des hôtels (contre 117 en 2024).

En 2025, nous avons comptabilisé **2 648 passages de femmes** et **255 passages d'enfants** à l'Accueil de jour de l'Asfad.



Le psychologue du service a eu **1 041 entretiens individuels** (861 en 2024).

6 ateliers thérapeutiques ont été proposés aux femmes.



LA MISSION DROIT DES ÉTRANGERS/DROIT INTERNATIONAL DE LA FAMILLE

Depuis 2022, la mission « droits des étrangers et droit international de la famille » portée par l'Asfad a pour objet l'accès aux droits des femmes étrangères et la défense des droits personnels et familiaux des femmes étrangères et françaises conjointes de personnes étrangères. Plus particulièrement, la mission informe sur le droit au séjour ainsi que sur le mariage, le divorce, la filiation, l'adoption. Cette mission intervient également sur les violences faites aux femmes étrangères comme les mariages forcés, les violences conjugales, la répudiation, les enlèvements d'enfants.

En 2025, **865 personnes ont été accompagnées** sur l'ensemble des permanences, 65 % des femmes habitent dans les quartiers politiques de la ville. La juriste a reçu 723 sollicitations par mail et par téléphone.

La problématique majoritaire concerne le droit au séjour en lien avec la séparation conjugale.

L'accès à l'information juridique et administrative est plus restreint et la fracture numérique s'accroît.



LES INTERVENANT.ES SOCIALES EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE



L'Asfad compte **6 intervenant.es social.es en commissariat et gendarmerie** réparties sur le territoire d'Ille-et-Vilaine : Rennes, Rennes Métropole, Fougères/Couesnon Marches de Bretagne, Vitré/La Roche aux fées, Redon/Bretagne Porte de Loire/Vallons de Haute Bretagne et Chateaugiron/Liffré-Cormier/Val d'Ille Aubigné.

En 2025, les ISC-G ont comptabilisé **2 074 saisines** (+ 6,5 % par rapport à 2024). 66 % des situations étaient inconnues des services sociaux. 56 % des situations concernent des violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Carte des territoires couverts par les ISCG : à chaque couleur correspond un poste (en bleu, ISCG porté par l'AS 35 et en rouge, ISG porté par SOS Victimes)

NOTRE MISSION : Mettre en sécurité et à l'abri les femmes victimes et leurs enfants

La capacité totale d'hébergement est de **277 places** (femmes et enfants) comprenant les places d'Urgence, d'Insertion et d'ALT.

HEBERGEMENT D'URGENCE ET TEMPORAIRE

En 2025, le **Service d'Hébergement d'Urgence (SHU)** de l'Asfad comptait 72 places (dont 49 pour les femmes victimes de violences) qui ont permis d'accueillir 95 personnes, soit 50 femmes et 45 enfants. 72 % des femmes ont été accueillies au titre de violences conjugales.

Taux d'occupation : 97 %.

16 ménages sont sortis en 2025, dont 69 % en sorties « positives » (solution plus pérenne que l'hébergement d'urgence, et adaptée aux besoins et capacités du ménage). La durée moyenne de séjour sur le SHU est de 22 mois.

Le **dispositif ALT** comptait 22 places qui ont permis d'accueillir 17 femmes et 13 enfants.

Taux d'occupation : 68 %.

8 ménages sont sortis du dispositif en 2025. La durée moyenne de séjour est de 12 mois.

De nombreuses activités collectives ont été proposées tout au long de l'année, en collaboration avec les différents services du CHRS (ateliers de reprise du sport avec l'UFOLEP, couture, écriture, sorties culturelles...)



HEBERGEMENT D'INSERTION SOCIALE ET DE STABILISATION

Le Service Insertion Sociale (SIS) dispose d'un agrément de 183 places. En 2025, **283 personnes ont été accueillies**, dont 115 adultes et 168 enfants. 69 personnes ont été admises en 2025.

Les femmes accueillies sur l'insertion sociale font face à des difficultés multiples et variées. Les violences conjugales représentent une problématique majeure. Même si la violence n'était pas à l'origine de leur demande d'entrée sur le service, nous constatons qu'elles y ont été confrontées à un moment donné de leur parcours de vie.

33 ménages sont sortis du SIS en 2025. La durée moyenne de séjour est de **33 mois** et le taux d'occupation est de 111 %.

A la demande des personnes accompagnées et des équipes de professionnel.les, une **salle de convivialité** a été créée. Il s'agit d'un lieu convivial et fonctionnel qui favorise le bien-être, le lien social mais aussi l'implication des résidentes et leurs enfants dans leur parcours d'accompagnement et la participation à la vie du CHRS (actions collectives, réunions de résidentes, animations etc.).



LES MAISONS RELAIS

Nos 2 Maisons Relais ont pour vocation de loger des personnes isolées, à faibles ressources, dans un immeuble rassemblant des logements privatifs confortables et indépendants. Il s'agit pour chacun.e non seulement de disposer d'un chez-soi, mais aussi de vivre ensemble dans une communauté de soutien. Les résident.e.s peuvent s'y installer de façon durable.

« **Olympe de Gouges** », réservée aux femmes, avec ou sans enfants, est constituée de 14 logements dont un logement « famille » pouvant accueillir une femme avec deux enfants. 15 personnes ont été accueillies en 2025, dont 1 enfant. Il n'y a eu aucun départ et aucune arrivée en 2025.

« **Anne de Bretagne** », accueillant des femmes et des hommes, est constituée de 20 logements. 20 personnes ont été accueillies sur la résidence en 2025, dont une majorité d'hommes (63 %).

Nous constatons toujours une forte proportion, de personnes bénéficiaires de l'AAH, d'une protection juridique, d'un suivi CMP.

De nombreuses sorties, ateliers et temps collectifs sont proposés toute l'année aux résident.es par les professionnelles des Maisons Relais.



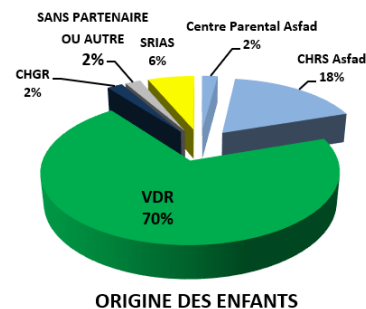
301 enfants
accueillis
en 2025

Multi-accueil M'Ti moun



La structure a un agrément PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour **45 places**. Les enfants sont accueillis à partir de 2 mois et demi jusqu'à 6 ans révolus. Ils sont accueillis en âges séparés dans 2 unités de vie. M'Ti moun est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45.

En 2025, 50 % des parents avaient de bas revenus.



96 enfants accueillis en 2025

L'année 2025 a été marquée par la **réécriture du projet d'établissement** (2025-2030), structuré autour de 2 axes principaux : la mixité et l'écologie. En mars, la structure a obtenu la labellisation « Ecolo Crèche » après 3 ans de travail progressif. Le projet pédagogique s'est par ailleurs centré sur l'accueil inconditionnel, la mixité sociale et culturelle ainsi que le travail en équipe pluridisciplinaire.

Multi-accueil Regard'enfants

La structure a un agrément PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour **52 places**.

Regard'enfants est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure est organisée en trois unités de vie (bébés, moyens et grands).



Sur 97 enfants accueillis en 2025 :



1 enfant est orienté par l'association Essor
93 enfants sont orientés par l'Etoile (Ville de Rennes)
3 enfants via la SRIAS (Préfecture)
46 % des familles avaient de faibles revenus.

Plusieurs sorties et animations ont eu lieu : visite du FRAC, défilé costumé organisé par la maison de quartier Le Cadran, fête de l'été dans notre jardin, semaine du goût, le café des parents... Nous avons également débuté un partenariat avec la boulangerie du quartier qui a permis aux enfants d'aller chercher du pain chaque semaine.

Multi-accueil Les Petits Merlins

Le multi-accueil a été repris par l'Asfad le 1^{er} juillet 2023 et possède un agrément PMI de **36 places**.

La structure est organisée en 2 unités de vie et ouvre sur des horaires atypiques : de 7 h à 20h.

74 enfants ont été accueillis en 2025.

45 % des familles avaient de bas revenus.

Les temps collectifs organisés au cours de l'année, tels que la Semaine des Familles, les journées thématiques de sensibilisation ou les temps festifs, ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance des familles, notamment celles en situation de fragilité sociale, à la structure et à valoriser la place des parents dans la vie de la crèche.



Micro-crèche Joséphine-Baker

La structure a ouvert en juin 2023 et a un agrément de **12 places** ; elle est ouverte 4j/semaine de 8h à 18h.

La micro-crèche a pour spécificité l'accueil de certains enfants en parcours migratoires avec une orientation privilégiée par des partenaires sociaux du territoire.

34 enfants ont été accueillis en 2025.

65 % des familles avaient des bas revenus.

Le partenariat et l'ouverture vers l'extérieur constituent un axe de travail central développé par l'équipe, afin de répondre au plus près aux objectifs du projet de structure. Les actions pédagogiques et de soutien à la parentalité visent l'accompagnement à l'autonomie, l'attention aux besoins des familles les plus vulnérables, ainsi que l'ouverture à l'art et à la culture.



Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) : Papot'Jwé

PAPOT'JWE, ouvert depuis 2017 accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents le mercredi matin de 9 h à 12 h. L'accès est libre, gratuit, sans réservation et anonyme. C'est un espace de jeux, de socialisation et de partage où les enfants développent créativité et autonomie, tandis que les parents peuvent échanger et profiter d'un moment convivial. Aucune activité spécifique n'est proposée, les accueillants favorisent simplement les interactions selon les besoins du moment.



En 2025, le LAEP a ouvert pour 22 séances et a accueilli **3 familles et 19 enfants**.

Le 30 juin 2025, Papot'Jwé a cessé son activité. Merci à toutes pour votre engagement !

NOTRE MISSION : Accompagner vers l'emploi

Le pôle Insertion socio-professionnelle est composé d'un chantier d'insertion « Ti Prop » qui intervient dans le domaine du nettoyage et du petit désencombrement et de cinq Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) : secteur de l'hôtellerie, vestiaire solidaire (couplé avec l'atelier façonnage) et épicerie sociale. Fin 2024 nous avons ouvert un atelier cuisine/fabrication de confiture. Il s'agit de récupérer les fruits invendus par la Banque Alimentaire, d'en faire des confitures et de les remettre dans le circuit de la distribution. Le pôle intègre également depuis 2025, le premier service mixte Asfad/SEA 35 : O2R (Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'Offre de Repérage et de Remobilisation).

Chaque dispositif intervient auprès d'un public en précarité qui rencontre des difficultés dans son insertion socio-professionnelle.



CHANTIER D'INSERTION « TI PROP »

En 2025, le chantier a accueilli 97 salarié.es en insertion, avec 482 candidatures sur la plateforme de l'inclusion (presque 1,5 fois plus qu'en 2024).

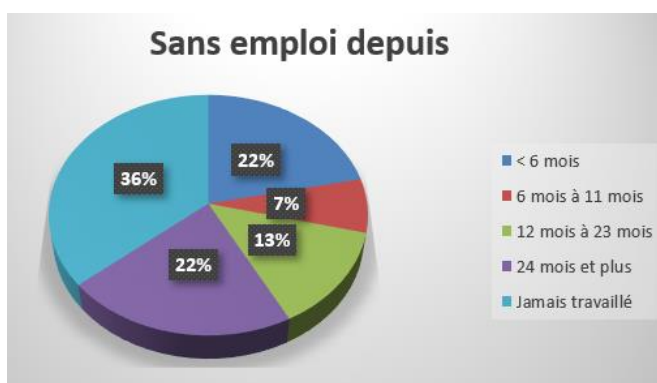
31 % hommes / 69 % femmes

18-26 ans : 19 %

27-40 ans : 43 %

41-49 ans : 25 %

+ 50 ans : 10 %



La qualité de l'accompagnement peut se mesurer par le nombre de sorties positives. En 2025, elles atteignent 67,76 %. Comme l'année précédente, certain.es salarié.es refusent la prolongation de contrat.

Plus que jamais, le chantier d'insertion répond aux besoins d'un public en grande précarité et de plus en plus éloigné de l'emploi.

Chiffre d'affaires en 2025 :

557 522 €

NOTRE MISSION : des supports d'insertion pour soutenir la vie quotidienne des familles

Ces ateliers sont des supports de découverte ou de reprise d'une activité. L'accompagnement réalisé sur les ateliers vise à donner les outils nécessaires pour se projeter vers l'emploi ou la formation.

104 personnes ont été accompagnées sur le service des AAVA en 2025 pour un total de 7 276 h.

Ces bénéficiaires signataires d'un contrat d'accompagnement reçoivent un pécule (revalorisation à 40 % du SMIC à compter du 01/01/25).

LES ATELIERS D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE



La P'tite boutique

La P'tite boutique est ouverte à tous et propose la vente de vêtements de saisons et des chaussures de 0 à 16 ans, ainsi que du matériel de puériculture. En 2025, 101 heures d'activités ont été réalisées pour un chiffre d'affaires de 1 004 €.



Le P'tit marché

Notre épicerie sociale est à destination des personnes habitant le quartier, orientées par l'Espace Social Commun Cleunay. L'accès à l'épicerie vise à garantir un accès à une alimentation diversifiée et de qualité à des ménages en précarité financière.



Nos partenaires fournisseurs :

La Banque Alimentaire, Phénix et Dons Solidaires.

56 ménages (172 personnes) inscrites en 2025.

L'atelier Hôtellerie-Nettoyage

En 2025, les résidentes ont effectué 2 252 heures d'activité. Nous nettoyons les parties communes du CHRS, l'épicerie sociale et près de 60 logements



Initial : conditionnement de linge

Atelier qui consiste à plier du linge provenant de l'entreprise Initial et qui repartira vers leurs clients.

Initial

En 2025, 70 tonnes de linge ont été traitées, correspondant à 3 897 h d'activité.

L'atelier cuisine/confiture

Nouvel atelier qui a débuté fin 2024, en collaboration avec la Banque Alimentaire à Pacé. Près de 2,7 tonnes de produits ont été transformés pour produire 6 900 pots de confitures et confits (1,43 tonne de fruits et légumes sauvés du rebus).



Dispositif 02R

Offre de Repérage et de Remobilisation

Le dispositif est porté par l'ARASS, We Ker, l'Asfad et la SEA 35. Il est destiné à accompagner les publics éloignés de l'emploi, à les remobiliser sur le sujet de l'insertion professionnelle ou de la formation, les inscrire dans une logique de parcours d'insertion et de réintégrer le droit commun.

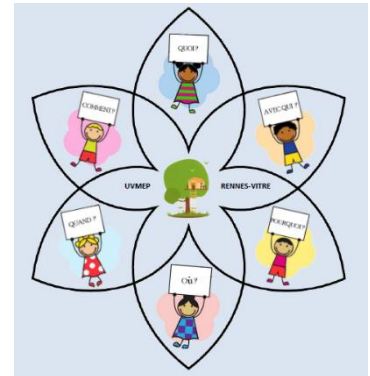
Sur le périmètre Asfad-SEA35, **75 repérages, 27 remobilisations et 14 accompagnements** ont été réalisés en 2025.

L'UVMEP

Unité de Visites Médiatisées Enfants-Parents

Le service de l'UVMEP, service de protection de l'enfance, sur ordonnance du Juge des enfants et prescription du service gardien, a pour mission de mettre en œuvre des visites médiatisées entre le ou les parents et le ou les enfants.

A l'Asfad, ces visites ont lieu sur le site de **Rennes** et à **Vitré**. Elles doivent garantir un espace-temps sécurisé pour l'enfant et le parent, faciliter la rencontre, accompagner et évaluer la qualité de la relation parent-enfant. Elles s'effectuent soit en présence permanente du tiers, soit en présence intermittente du tiers.



En 2025, **36 adultes et 51 enfants ont été accueillis à l'UVMEP.**

Le Conseil départemental, financeur du service au titre de la protection de l'enfance, a appliqué une baisse de 25 % de sa subvention pour l'année 2025, en raison des difficultés budgétaires que la collectivité rencontre. Cette réduction de moyens a conduit à élaborer puis mettre en œuvre un plan de réduction des moyens humains et matériels du service.

TI AR BED

Dispositif d'accompagnement des mineur.e.s non accompagné.e.s



La prise en charge des jeunes (mineur.es et jeunes majeur.es) accueilli-e.s est globale et vise l'autonomie. L'établissement assure les besoins matériels, primaires et individualisés pour assurer la sécurité psychique des jeunes et permettre leur insertion sur le territoire. Les missions se déclinent autour de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement vers l'autonomie : **l'administratif statutaire, l'insertion vers l'emploi, la formation ou la scolarité, l'accès au soin, au logement autonome, à la gestion budgétaire...**

Trois types d'hébergement sont proposés pour répondre à l'agrément de **45 places** : 7 studios de proximité pour les mineur.es ou jeunes vulnérables, 14 appartements en colocation de 2 à 3 personnes et 1 studio en RHJ conventionné.

En 2025 **57 jeunes ont été accompagné.e.s** (88 % hommes et 12 % femmes). Il y a eu 12 entrées et 13 sorties.

La **moyenne d'âge à l'admission est de 18 ans et 6 mois** et la durée moyenne des prises en charge s'élève à 1 an et 11 mois.

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'équipe a organisé un séjour de plusieurs jours en bord de mer, 10 jeunes ont pu y participer.



6 bénévoles sont intervenu.es sur le service en 2025.

EVENEMENTS ET PROJETS MARQUANTS

- ⇒ Préparation de la fusion-absorption (prévue initialement au 1er janvier 2026, reportée au 1^{er} juillet, avec une première concrétisation par la mutualisation des postes de Direction générale et d'assistante de DG entre l'Asfad et la SEA 35
- ⇒ Création d'un poste de direction déléguée à la transformation et aux moyens généraux
- ⇒ Projet de reconstruction du centre parental avec Aiguillon Construction et étude de programmation
- ⇒ Année pleine pour le dispositif d'insertion « O2R » en lien avec la SEA35, WeKer et l'Arass
- ⇒ Projet de nouvelle crèche sur le quartier Villejean, en partenariat avec Espacil et la Ville de Rennes
- ⇒ Préparation du passage à la convention CCN 66 (prévu en 2026), assortie d'une mobilisation soutenue du dialogue social : 11 réunions CSE et 8 réunions de NAO, signature de 5 accords collectifs ou avenants de prorogation et la préparation des élections CSE de mars 2026
- ⇒ Mise en œuvre d'un plan de réduction d'effectif sur le service de l'UVMEP

CONCLUSION DE L'ANNEE 2025

LES ORIENTATIONS POUR 2026

L'année 2025 a de nouveau été marquée par un engagement fort de l'association autour du projet de **fusion avec la SEA35**. L'année 2026 sera l'année de la concrétisation de la fusion, et de la création d'Altera et de la déclinaison de son projet associatif.

Les **évolutions de convention collective et d'organisation** seront source d'une forte mobilisation.

Dans un contexte budgétaire de l'Etat tendu, l'Asfad devra **faire face à des incertitudes de financement sur le dispositif O2R**.

L'Asfad continuera sa réflexion autour de **nouveaux projets immobiliers** : Ilot Indy, Centre Parental, crèche Bourbonnais...

La mobilisation pour porter les valeurs, les engagements, et l'innovation sera de nouveau au rendez-vous. **Faire vivre les solidarités** restera un sujet de mobilisation constant.



REMERCIEMENTS

A NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES ET FINANCEURS



Et à toutes les personnes qui ont fait des dons à l'association au cours de l'année !

COMMUNICATION



Pour suivre notre actualité

www.asfad.fr



Contact

Asfad – Siège social

146D rue de Lorient
CS 64418
35044 Rennes Cedex

siege@asfad.fr

02 99 59 60 01